
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 23 NOVEMBRE 2016, 20 HEURES
À LA SALLE DU CONSEIL

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION D'UNE RÉOLUTION CONCERNANT L'ANALYSE DES CRITÈRES DE RÉPARTITION DE CERTAINES DÉPENSES DE LA MRC;
5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES :
 - 5.1. PRÉSENTATION POWERPOINT - SOMMAIRE DU BUDGET ET QUOTES PARTS;
 - 5.2. ADOPTION DE LA PARTIE 1 - ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS;
 - 5.3. ADOPTION DE LA PARTIE 2 - MUNICIPALITÉS RURALES;
 - 5.4. ADOPTION DE LA PARTIE 3 - ÉVALUATION FONCIÈRE;
 - 5.5. ADOPTION DE LA PARTIE 5 - TRAVAUX DE COURS D'EAU;
 - 5.6. DISCOURS DU PRÉFET;
6. AUTORISATION AUX COORDONNATEURS D'AMORCER LES PROJETS INSCRITS À LA LISTE DES PROJETS ET INVESTISSEMENTS 2017;
7. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MRC :
 - 7.1. DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS 2016;
8. AFFAIRES NOUVELLES :
 - 8.1. _____
 - 8.2. _____
 - 8.3. _____
 - 8.4. _____
9. PÉRIODE DE QUESTIONS;
10. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La greffière,


M^e Jacinthe Vallée